



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION DE PRET DE DÉCISION N° DM-22-183
L'EXPOSITION "L'IRLANDE DES POETES" EN DATE DU 09 MAI 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-496 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Brigitte Gauvain, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la proposition du Centre Culturel Irlandais, dont le siège social est situé au 5 rue des Irlandais - 75005 Paris et représenté par Madame Nora Hickey M'Sichili, directrice, pour la location d'une exposition intitulée « L'Irlande des poètes » du 26 avril au 16 mai 2022 (montage et démontage inclus) dans la rue intérieure de Cœur de ville et dont le coût est fixé à 300 euros (trois cents euros) TTC;

CONSIDÉRANT l'intérêt de cette proposition au regard de la programmation d'animations prévues dans le cadre de « Vincennes fête l'Europe – L'Irlande à l'honneur » organisée par la ville de Vincennes le 14 mai 2022.

D É C I D E

DE SIGNER une convention de prêt avec le Centre Culturel Irlandais, dont le siège social est situé au .5 rue des Irlandais - 75005 Paris et représenté par Madame Nora Hickey M'Sichili, directrice, pour la location d'une exposition intitulée « L'Irlande des poètes » du 26 avril au 16 mai 2022 (montage et démontage inclus) dans la rue intérieure de Cœur de ville, et dont le coût est fixé à 300 euros (trois cents euros) TTC

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée du tourisme et des
relations internationales,

Signé

Brigitte GAUVAIN